



L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) et le Centre Régional d'Etudes et de Documentations Economiques et Sociales (CREDES-CEZAM Poitou Charentes), animés par les valeurs de l'économie sociale et solidaire, se rapprochent pour promouvoir le Chèque-Vacances comme un outil au service de la politique sociale des Comités d'entreprise (CE).

Un triple objectif pour les deux organismes

Les deux organismes ont signé le 5 juillet dernier une convention de partenariat. Première du genre, elle a pour vocation de rapprocher l'ANCV du réseau CEZAM, avec un triple objectif :

- mettre en avant les valeurs communes et valoriser le positionnement de l'Agence autour de l'économie sociale et solidaire
- valoriser le Chèque-Vacances comme un outil au service de la politique sociale des CE au travers de différents outils: leur newsletter, leur site, leurs formations auprès des élus, etc.
- mener des réflexions communes, des études, des échanges, autour de la « politique vacances » des CE

Cet accord permettra de mener plusieurs opérations pilotes en région : formations, interventions sous la forme de réunions publiques... Sur le plus long terme, ce rapprochement a pour vocation de contractualiser avec la tête de réseau CEZAM qui fédère 6000 CE.

Le CREDES, une association engagée en faveur des CE

Le Centre Régional d'Etudes et de Documentations Economiques et Sociales (CREDES) est une association inter-CE créée le 10 décembre 1981. Il fait partie d'une fédération de 29 inter-CE dans toute la France.

Elle fédère 492 Comités d'Entreprise et assimilés soit près de 60 000 salariés avec pour missions :

- Accompagner les élus dans leurs missions et projets
- Aider au fonctionnement du Comité d'Entreprise
- Mettre en place des Activités Sociales et culturelles pour les salariés
- Valoriser les actions citoyennes dans les CE

Depuis 1985, l'Inter-CE CREDES, à l'initiative d'élus de CE a développé un concept original de coopération et de mutualisation entre les comités d'entreprise autour des valeurs de l'économie sociale et solidaire. L'Inter-CE CREDES est constitué de collectifs de salariés adhérents (CE, COS, CAS, Amicales ou association de personnels) du Poitou-Charentes, égaux en droits et en devoirs, fonctionnant de façon démocratique.

Acteur de l'économie sociale et solidaire, il n'a pas une finalité financière et place l'humain au centre de son projet associatif.

Les excédents d'exercice ne sont utilisés que pour sa croissance et pour rendre un meilleur service à ses adhérents.

- Il inscrit ses actions en complémentarité des organisations syndicales et dans une perspective de transformation sociale.
- Il contribue à développer toutes les formes de solidarité entre les salariés des petites et grandes entreprises en se situant comme une interface entre le monde du travail et le monde de la culture, du sport et des loisirs.

L'Inter-CE CREDES fait parti de la Fédération des Associations Inter-CE CEZAM, avec les 28 Inter-CE en France qui partagent des idées communes et mènent des actions au profit du réseau national :

- Accompagner les élus dans leurs missions et projets
- Aider au fonctionnement du Comité d'Entreprise
- Mettre en place des Activités Sociales et culturelles pour les salariés
- Valoriser les actions citoyennes dans les CE

Plus d'info sur <http://www.credes.asso.fr>

L'ANCV, un acteur majeur du tourisme social et solidaire

Créée en mars 1982, l'Agence nationale pour les Chèques-Vacances (ANCV) est un établissement public, qui a une mission unique : **favoriser l'accès aux vacances pour le plus grand nombre**. L'Agence s'appuie sur deux activités complémentaires : la diffusion du Chèque-Vacances auprès des salariés du secteur public et privé (3,8 millions de bénéficiaires, plus de 9 millions de bénéficiaires directs et indirects) et des actions de solidarité autour de l'accès aux vacances (aides à la personne, aides aux équipements touristiques).

L'Agence a développé **un modèle économique solidaire** autour de son activité de commercialisation des Chèques-Vacances, qui la rapproche des valeurs et du mode de fonctionnement des acteurs de l'économie sociale : ce sont les excédents de gestion du Chèque-Vacances qui financent en intégralité les actions de solidarité menées par l'Agence au profit des publics en difficulté (jeunes, personnes en situation de handicap, familles monoparentales, personnes âgées). L'ANCV compte à ce jour plus de 26 100 clients (Comités d'entreprise, organismes sociaux et entreprises).

L'établissement est aujourd'hui engagé dans un contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat pour les quatre prochaines années (2013-2016), avec notamment **l'ambition de faire des Comités d'entreprise les fers de lance de la diffusion du Chèque-Vacances auprès des salariés**.

Plus d'info sur <http://www.ancv.com>

Contacts presse :

ANCV - Joëlle Muzeau T. 01 34 29 53 53 / jmuzeau@ancv.fr

Bureau de presse ANCV – Marine Magder – T. 01 45 49 32 93/ marine.magder@meanings.fr

Isabelle Michelet - Coordination communication - Tel 05 49 37 29 33 / isabelle.michelet@credes.asso.fr